

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS PREAVIS NO. 2023/10

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 - Chemin des Esserts / route du Bois - Crédit de construction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le mardi 11 octobre 2023. Sa composition était la suivante :

Président : Jean-Claude Merminod [UDC]

Rapporteur: Eric Darbellay [PLR+ID]

Membres Pierre Dufay de Lavallaz et Guillaume Leuba [Les Vert.e.s]

présents : : Rémy Enga Luye et Jean-Paul Dudt [PSIG]

Basile Bischoff [PLR + ID]

Membres Pavle Velkov,

excusés : : Nader Donzel et Patrick Fracheboud [FORUM]

La Commission remercie les présences de M. Christian Maeder (Syndic) et Mme Danièle Petoud (Municipale du Service des Bâtiments/Evacuation des eaux/Durabilité-SBED).

Les demandes de crédit de construction pour les réhabilitations de secteur du collecteur des eaux usées de concentration intercommunal Mèbre-Sorge sont récurrentes. Le présent préavis est relatif à la réfection du secteur 14 situé à Ecublens au Chemin des Esserts / route du Bois.

Pour rappel, le premier secteur de ce collecteur a été rénové déjà en 2008. Comme pour les précédents préavis, le crédit concerne des travaux de chemisage (gainage) des conduites. La durée de vie estimée de ces réhabilitations est entre 40 et 50 ans.

La clé de répartition entre les Communes est la même que l'an dernier. Elle est basée sur les consommations d'eau. Le pourcentage à charge d'Ecublens évolue donc en fonction des consommations des autres Communes. La consommation de référence pour ce préavis est la consommation 2022, avec un pourcentage à charge d'Ecublens de 16.2%. Ce pourcentage est plus favorable que par le passé vu l'augmentation récente de consommation à Crissier suite à la réalisation de nouveaux quartiers. Le pourcentage basé sur la consommation 2020 était de 17.4% (préavis pour la réfection du secteur 13, préavis 2022/08).

En cas d'acceptation du préavis, la Commune fera un versement de Fr. 93 000.- HT à l'Entente intercommunale pour un coût global des travaux devisé à Fr. 620 000.- TTC. Ce dernier est basé sur un appel d'offre mais avec un nombre limité de réponses le nombre de sociétés pouvant réaliser ces travaux étant peu nombreux. Le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi s'assure néanmoins de la raisonnabilité du budget



CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS PREAVIS NO. 2023/10

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 - Chemin des Esserts / route du Bois - Crédit de construction

CONCLUSION

Après délibération, à l'exception d'un non-votant, c'est avec l'unanimité des membres présents que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le préavis 2023/10 tel que présenté.

Ecublens, le 17 octobre 2023

Le Président

Ja claude Mines

Jean-Claude Merminod

Le Rapporteur

Eric Darbellay